



DECISION DU CONSEIL D'ETAT

<input checked="" type="checkbox"/>	CSR		NNR
	SST		LCI
	FHN		YLR
FN - 4 FEV. 2011			ARR
	EDZ		PPY
	PKG		ALI
	ICC		DII

Séance du 26 janvier 2011

Présidence de M. Pascal Broulis, président

Sur proposition du DSE

LE CONSEIL D'ETAT DECIDE :

- de transmettre à la Confédération, pour évaluation, la demande d'aides financières et de label pour le parc naturel régional "Gruyère Pays-d'Enhaut"
- de transmettre à la Confédération, pour évaluation, la demande d'aides financières pour le parc naturel régional "Parc Jurassien Vaudois"
- de charger le SFFN - Conservation de la nature du suivi de ces deux dossiers et de la négociation technique des nouvelles conventions programmes avec l'OFEV

Extrait conforme, l'atteste
LE CHANCELIER

Vincent Grandjean